

# Charte de qualité



*Les engagements du Studio Ambrotype & Co. envers ses stagiaires, ses donneurs d'ordre et ses financeurs.*

Organisme de formation certifié Qualiopi · Déclaration d'activité n° 11755675075

---

Dans le cadre de sa démarche qualité et de sa certification Qualiopi, le Studio Ambrotype & Co. formalise par la présente charte les engagements qu'il prend à chaque étape du parcours de formation, du premier contact au suivi des acquis.

## ◆ PLANIFICATION ET ANALYSE DES BESOINS

1. Proposer des parcours individualisés.
2. Évaluer le niveau de connaissances à l'entrée en formation.
3. Définir des objectifs de formation personnalisés.
4. Attester des acquis en fin de formation.

## ◆ CONCEPTION DES FORMATIONS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. Respecter le cahier des charges convenu.
2. Fournir un livret d'accueil.
3. Fournir un programme et un calendrier détaillé de la formation.
4. Fournir des supports de formation pédagogiques et de qualité, en format papier ou numérique.
5. Évaluer l'acquisition des compétences — QCM, test, questionnaire, entretien...
6. Fournir une assistance pédagogique tout au long de la formation.

## ◆ ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

1. Étudier avec chaque personne en situation de handicap, ou rencontrant un trouble de l'apprentissage, les aménagements nécessaires à son accueil et au bon déroulement de sa formation.
2. Mobiliser, le cas échéant, un réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, ressources handicap) pour rendre la formation accessible dans les meilleures conditions.

## ◆ MESURE DE LA SATISFACTION

*Donneurs d'ordre, financeurs et apprenants.*

1. Évaluer la satisfaction des stagiaires : qualité de l'animation et des supports, respect des objectifs et du programme, évaluation des acquis, modalités logistiques et d'accueil, axes d'amélioration...
2. Évaluer l'efficacité de la formation : adéquation aux attentes et possibilité de mettre les acquis en application en situation réelle.

◆ **AMÉLIORATION CONTINUE**

1. Prendre en compte les évaluations et les suggestions des stagiaires et des entreprises clientes.
2. Réunir un groupe de travail dédié à l'amélioration continue : analyse des échecs, des abandons et des insatisfactions.
3. Assurer une veille réglementaire, pédagogique et technique, ainsi que la formation continue des formateurs.

*Je soussignée Mélanie-Jane Frey, gérante et formatrice du Studio Ambrotype & Co., m'engage à respecter la présente charte de qualité et à la communiquer à toute personne qui en fait la demande.*

Fait à Paris, le 1er juin 2026

**Mélanie-Jane Frey**  
Gérante et formatrice

